



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Saint-Denis

Commune : Stains

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 04/05/1984

Étendue de la protection : En totalité, l'église de Stains (cad. H 129) : inscription par arrêté du 4 mai 1984

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.